



ANNEXE 8 : Questionnaire facultatif de mise en relation des candidats

Pour faciliter la mise en relation des différents candidats potentiels ayant participé à la visite du 15 juin 2022 relative à l'Appel à projets « A l'Orée de la Petite ceinture 2 – Gare d'Avron », la Direction Immobilier de SNCF collecte les coordonnées de l'ensemble des visiteurs qui souhaiteraient pouvoir entrer en relation.

Ces visiteurs peuvent donner :

- *La raison sociale de la personne morale candidate*
- *Courriel de la personne physique représentant la personne morale*

Les données ne seront conservées que pour une durée nécessaire à la réalisation des finalités énumérées ci-dessus, soit pendant toute la durée de l'Appel à projets, pour les besoins de la Direction de l'Immobilier de SNCF.

Nous nous proposons de diffuser ces informations à l'ensemble des personnes qui le souhaitent.

La transmission de ces informations fait l'objet d'un nouveau traitement différent de celui relatif à la gestion des candidatures. Il est fondé sur votre consentement.

Par respect pour la confidentialité de votre participation et celui de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, la communication d'une telle liste est bien entendu subordonnée à votre consentement.

Dans ces conditions, nous vous saurons gré de bien vouloir :

- *Soit apporter ce document avec votre accord explicite en précisant que vous consentez à ce que les coordonnées de votre entreprise fassent l'objet d'une communication auprès des autres visiteurs à l'occasion de la visite du 14 juin 2022.*
- *Soit le retourner avant le 21 juin 2022 par courriel à l'adresse suivante xavier.moreau-de-bellaing@sncf.fr*

Vous aurez la possibilité de retirer votre consentement à tout moment, étant précisé que le retrait du consentement n'a pas d'effet rétroactif sur le traitement déjà effectué.

Cette liste sera communiquée par mail à tous les candidats ayant accepté la diffusion de leurs données personnelles.

Pour toutes les personnes morales ou physiques qui répondront par la positive à ce mail, nous vous rappelons qu'il est interdit de diffuser cette liste ou de communiquer par voie orale le contenu de cette liste.



ANNEXE 8 : Questionnaire facultatif de mise en relation des candidats

Vous disposez du droit de demander à SNCF l'accès à ces données, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement, ainsi que du droit de s'opposer au traitement. Vous pouvez exercer ces droits ou vous pouvez retirer votre consentement en me contactant par mail.

Par ailleurs, si vous considérez que ce traitement vous concernant constitue une violation de la réglementation, vous avez également la possibilité de saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) pour introduire une réclamation.

Accord :

.....
.....
.....

Signature :